



Exemption de visas diplomatique et de service entre le Maroc et le Togo

Les bonnes relations de coopération entre le Togo et le Royaume du Maroc se concrétisent davantage à travers la décision de l'exemption de visas diplomatique et de service entre les deux pays.

La signature de l'accord d'exemption de visas est intervenue ce mercredi 02 mai 2018 à Marrakech au Maroc à l'issue d'un entretien entre le ministre togolais des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'intégration Africaine, Prof. Robert Dussey et son homologue Nasser Bourita, Ministre des Affaires Etrangères du Royaume du Maroc.

Le Togo s'est engagé depuis quelques années à redynamiser davantage sa diplomatie à travers le renforcement de sa coopération avec divers pays de même que l'établissement de nouvelles relations.

Le dernier accord signé sur l'exemption de visas diplomatiques et spéciaux est intervenu le 30 avril dernier entre le Togo et le Qatar lors de la visite du Chef de l'Etat à Doha.

La Rédaction